

*Communiqué de presse du 9.12.2013 de l'organisme responsable du Dialogue sur l'égalité des salaires*

## **Dialogue sur l'égalité des salaires: Le projet commun touche à sa fin - l'engagement des partenaires sociaux se poursuit**

**Berne, 9.12.2013 – Même si le Dialogue sur l'égalité des salaires va prendre fin, les partenaires sociaux souhaitent poursuivre sur la voie du partenariat pour la mise en oeuvre de l'égalité salariale garantie par la Constitution. L'organisme responsable du Dialogue sur l'égalité des salaires en a décidé ainsi lors de sa réunion d'aujourd'hui à Berne.**

L'organisme responsable du Dialogue sur l'égalité des salaires, composé d'organisations d'employeurs (Union patronale suisse, Union suisse des arts et métiers) et d'employés (Union syndicale suisse, Travail.Suisse) ainsi que de la Confédération (Office fédéral de la justice, Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, Secrétariat d'État à l'économie) avait lancé au printemps 2009 le projet Dialogue sur l'égalité des salaires. Grâce à ce projet, le plus grand nombre possible d'entreprises devaient, avec une représentation des salariés, vérifier ensemble que le principe d'égalité salariale entre femmes et hommes était respecté. Si des inégalités étaient constatées, l'entreprise devait y remédier dans les quatre ans.

### **42 entreprises au lieu de 100**

Peu avant la fin de ce projet pilote d'une durée de cinq ans, le bilan montre que seules 42 entreprises ont participé au Dialogue au lieu des 100 espérées. Ces entreprises occupent environ 221'000 collaborateurs. Pour les entreprises de moins de 50 collaborateurs, un examen des salaires dans le cadre du Dialogue n'entraîne pas en considération en raison de la méthode utilisée; une feuille d'information permettant l'examen de l'égalité des salaires a été élaborée à leur intention. L'Union suisse des arts et métiers a transmis cette feuille d'information à toutes les PME; de son point de vue, elle a ainsi totalement réalisé l'accord passé en vue du Dialogue sur l'égalité des salaires.

### **Le projet n'a pas assez d'effet**

Le projet Dialogue sur l'égalité des salaires, à nul autre pareil, a emprunté une voie innovatrice, fondée sur le partenariat; il a suscité un intérêt notable des entreprises et il a sensibilisé aux questions d'égalité des salaires. Toutefois, le résultat de ce projet fondé sur le volontariat n'est pas aussi bon qu'espéré. Cet essai de faire percer, sans contrainte étatique, l'égalité des salaires entre hommes et femmes, un droit inscrit depuis plus de 30 ans dans la Constitution fédérale, n'a que partiellement atteint son but. C'est pourquoi l'organisme responsable du Dialogue sur l'égalité des salaires a décidé de clore le projet comme prévu fin février 2014. Dans un deuxième temps, l'organisme tirera un bilan final du projet dans le cadre d'une évaluation.

### **Les entreprises poursuivent l'examen des salaires comme prévu**

Pour les entreprises qui se sont annoncées récemment pour le Dialogue ou qui souhaiteraient encore le faire d'ici à fin février 2014, le projet continue jusqu'à la fin de la phase de réalisation convenue dans le cas d'espèce avec chaque entreprise (max. de quatre ans).

### **Les partenaires sociaux veulent réaliser l'égalité des salaires**

Les partenaires sociaux ont réaffirmé leur volonté de poursuivre leur engagement dans la lutte contre la discrimination salariale entre hommes et femmes dans les entreprises de ce pays. Ils souhaitent continuer de soutenir la voie du partenariat pour l'examen des salaires au sein des entreprises et de contribuer, par leur engagement, à la réalisation la plus rapide possible de l'égalité des salaires.